Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Assemblée constituante tient sa journée de réflexion ce vendredi 3 septembre

Afin d'enrichir les travaux ultérieurs des commissions thématiques, l'Assemblée constituante innove dans les méthodes en organisant une journée de réflexion et de recherche d'idées sur les grands thèmes de la nouvelle Constitution. Cette journée, qui se déroule ce vendredi 3 septembre à l'Université de Lausanne, permettra de disposer d'une photographie des premières réflexions et idées de l'Assemblée ; elle donne également le ton des débats à venir, qui se veulent créatifs et ouverts.

Cinq thèmes sont abordés, dont quatre comportent un « point chaud », c'est-à-dire une option déjà envisagée dans la discussion politique actuelle, mais fortement controversée :

? L'organisation territoriale, avec la question de la réduction drastique du nombre de communes

? Les droits et devoirs fondamentaux, avec la question du développement des droits sociaux

? Les autorités cantonales

? Les droits politiques, avec la question de l'octroi des droits politiques aux étrangers

? Le rôle et les tâches de l'Etat, avec la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Les constituants se répartissent aléatoirement en petits groupes de travail d'une dizaine de personnes et utilisent des techniques éprouvées de recherche d'idées. Une trentaine d'entre eux en assurent l'animation ; le 27 août dernier, ils ont suivi une formation ad hoc délivrée par M. Marcel Devaux, professionnel de l'animation de groupes, qui sera également présent à la journée du 3 septembre pour en garantir le succès.

Cette prise de température destinée à bien amorcer les travaux fera l'objet d'une synthèse remise aux diverses commissions thématiques dès leur première séance qui suivra immédiatement l'Assemblée plénière du 1er octobre prochain.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 septembre 1999

Renseignements complémentaires : Olivier Guye, secrétaire provisoire de l?Assemblée constituante, tél.(021) 316 41 58 NB : S?agissant d?un « brassage d?idées », l?Assemblée souhaite pouvoir travailler sans public ; la partie introductive (BFSH 2 Dorigny,